



Réunion ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 19 avril 2022

20 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Achille Bastarache, maire suppléant**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Jean-Noël LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Fernande McFadden**
- Mike McFadden**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 20h10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

22-43 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mars 2022(ordinaire)

22-44 : MARIETTE CORMIER / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 15 mars 2022(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Correspondances

Transports et Infrastructure – Lettre de la ministre, l'honorable Jill Green, faisant part qu'ils vont contribuer pour la réalisation du projet d'asphaltage d'environ 0,8 km sur la rue Évangéline dans le cadre du Programme d'amélioration des routes provinciales désignées pour 2024.

Linda Blacquière – Lettre de demande pour un parc canin dans la communauté de Bouctouche.

École Clément-Cormier – Demande de dons pour des bourses et invitation à la cérémonie de fin d'année au Centre J.K. Irving le samedi 25 juin 2022 à 13 h.

La Ville de Bouctouche va contribuer tel que budgétisé, trois bourses de 500 \$.

6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier

a. Nom pour entité 29

22-45 : OSCAR LEBLANC / MARIETTE CORMIER

que le conseil entérine le nom Grand-Bouctouche comme le choix du nom pour l'entité 29.

ADOPTÉE

b. Contribution au Pays de la Sagouine

22-46 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on fasse une contribution de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) au Pays de la Sagouine pour la saison estivale 2022.

ADOPTÉE

c. Département d'aménagement de Kent

1. Rapport du département d'aménagement de Kent

	2022			2021		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	14,000.00 \$	49.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Février	669,000.00 \$	3,944.00 \$	2	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0	267,000.00 \$	1,545.00 \$	3
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	646,000.00 \$	3,763.00 \$	7
Mai	0.00 \$	0.00 \$	0	165,000.00 \$	955.00 \$	1
Juin	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0	20,000.00 \$	50.00 \$	2
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	200,000.00 \$	1,165.00 \$	1
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	588,000.00 \$	3,423.00 \$	3
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	285,000.00 \$	1,675.00 \$	1
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	108,000.00 \$	590.00 \$	2
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	75,000.00 \$	415.00 \$	1
Total	683,000.00 \$	3,993.00 \$	3	2,354,000.00 \$	13,581.00 \$	21

2. Demande de dérogation - 210 boulevard Irving

22-47 : ACHILLE BASTARACHE / JEAN-NOËL LEBLANC

que l'on recommande un appartement de deux étages, 7 logements par étage sans usage commercial au rez-de-chaussée sur la propriété située au 210 boulevard Irving NID 25419953.

ADOPTÉE

3. Plan provisoire de lotissement Roman Catholic Archbishop-Moncton – côté nord du boulevard Irving

22-48 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on accepte le plan provisoire de lotissement Roman Catholic Archbishop-Moncton créant le lot 22-1 avec une superficie de 771 m² et une façade de 22 m.

ADOPTÉE

4. Demande de rezonage - René Cormier - 45 chemin Girouardville

22-49 : ACHILLE BASTARACHE / OSCAR LEBLANC

que l'on demande les recommandations de la Commission de services régionaux de Kent sur la demande de rezonage de René Cormier pour son terrain situé au 45 chemin Girouardville et identifié par le NID 25055419 dont le changement serait de résidentiel de banlieue (RB) à commercial.

ADOPTÉE

5. Demande de dérogation - 321 boulevard Irving

22-50 : OSCAR LEBLANC / JEAN-NOËL LEBLANC

que l'on recommande la construction d'une maison en rangée de 4 unités de 38' x 156' sur la propriété située au 321 boulevard Irving NID 25066226 avec cour arrière mesurant 3,53 mètres sur un coin et 5,87 mètres sur l'autre coin du bâtiment.

ADOPTÉE

d. Politique en matière d'octroi et don aux organismes

1. Demande - Synergie Fr

22-51 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

que l'on fasse une contribution de mille dollars (1 000 \$) pour aider à payer une partie des dépenses de l'activité « French Family Fun Weekends » qui va avoir lieu le samedi 16 juillet 2022 au Marché des fermiers de Bouctouche.

ADOPTÉE

e. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Aldéo Saulnier

22-52 : OSCAR LEBLANC / JEAN-NOËL LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. **Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

a. **Rapport du chef pompier pour le mois de mars 2022**

Rapport Mensuel pour incendies

	2022	2021
Janvier	12	5
Février	7	8
Mars	7	6
Avril	0	9
Mai	0	7
Juin	0	28
Juillet	0	16
Août	0	9
Septembre	0	19
Octobre	0	7
Novembre	0	14
Décembre	0	7
Total:	26	135

b. **Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Jean-Noël LeBlanc**

22-53 : JEAN-NOËL LEBLANC / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. **Rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

Le maire suppléant fait part que les employés continuent de remplir les nids-de-poule dans les rues avec du « cold patch ».

a. **Adoption du rapport du directeur du département des transports, le maire suppléant Achille Bastarache**

22-54 : ACHILLE BASTARACHE / MARIETTE CORMIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. Rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc

a. Montants perçus des taxes d'eau & d'égouts

Rapport mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	EAU & ÉGOUTS	
	2022	2021
Janvier	137,618.54 \$	158,723.29 \$
Février	161,006.95 \$	114,472.27 \$
Mars	285,169.17 \$	283,877.90 \$
Avril	0.00 \$	52,324.23 \$
Mai	0.00 \$	9,275.56 \$
Juin	0.00 \$	12,505.89 \$
Juillet	0.00 \$	7,857.75 \$
Août	0.00 \$	3,844.57 \$
Septembre	0.00 \$	6,133.69 \$
Octobre	0.00 \$	43,613.92 \$
Novembre	0.00 \$	3,638.35 \$
Décembre	0.00 \$	10,480.20 \$
Total	583,794.66 \$	706,747.62 \$

b. Déchets Résidentiels - Municipal reçus (en tonnes)

	Eisipogtog First Nation Band		Boucrouche		St-Antoine	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Janvier	26.54	33.93	48.12	46.05	23.63	29.35
Février	33.64	16.81	44.64	45.85	26.03	20.36
Mars	26.58	32.25	63.60	57.33	32.65	32.97
Avril	0.00	32.86	0.00	50.11	0.00	36.13
Mai	0.00	38.89	0.00	123.00	0.00	50.45
Juin	0.00	25.52	0.00	61.43	0.00	32.72
Juillet	0.00	35.04	0.00	50.08	0.00	36.07
Août	0.00	28.61	0.00	57.70	0.00	31.81
Septembre	0.00	29.64	0.00	60.52	0.00	29.63
Octobre	0.00	33.23	0.00	58.15	0.00	54.15
Novembre	0.00	34.96	0.00	59.78	0.00	23.25
Décembre	0.00	27.67	0.00	54.46	0.00	27.63
Total:	86.76	369.41	156.36	724.46	82.31	404.52

c. Adoption du rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller Oscar LeBlanc

22-55 : OSCAR LEBLANC / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport du directeur du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. Rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier

La conseillère Cormier mentionne que l'activité de la Chasse à l'œuf de Pâques qui s'est déroulé la fin de semaine dernière a été un succès. Elle indique que le samedi 23 avril prochain, Jour de la Terre, il va avoir une campagne de nettoyage dans la municipalité. Aussi, elle fait part de la journée spaghetti le vendredi 29 avril prochain qui est une levée de fonds pour le Festival de

mollusques. Elle souligne la Soirée des bénévoles le 5 mai prochain de 18 h à 20 h à la Salle Guy A. Richard pour reconnaître et remercier les bénévoles de la région.

a. Adoption du rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Mariette Cormier

22-56 : MARIETTE CORMIER / ACHILLE BASTARACHE

que l'on adopte le rapport de la directrice du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / présentations publiques

Aucune décision n'est nécessaire.

12. Rapports du maire et des membres du conseil

Le maire fait part de la réunion du CA du Pays de la Sagouine plus tôt ce soir et indique que l'administration va venir prochainement rencontrer le conseil municipal à huis clos. Aussi, il ajoute qu'il va assister à une réunion de la Commission de services régionaux de Kent demain soir avec le nouveau facilitateur Michel Soucy.

Le conseiller Oscar LeBlanc suggère de couper les services d'eau et d'égouts aux gens qui ne paient pas leurs factures.

Le conseiller Jean-Noël LeBlanc souligne qu'il va avoir beaucoup d'activités cet été à Bouctouche et que les pompiers volontaires et la GRC vont être présents.

Le maire suppléant, Achille Bastarache, fait part de l'activité de dégustation de sirop d'érable au Marché des fermiers ce dimanche 24 avril. Aussi, il indique qu'il va rencontrer sous peu le directeur des travaux publics, Rémi LeBlanc, pour discuter de quelques projets.

La conseillère Cormier remercie l'agent communautaire, Sébastien Doiron, pour l'activité de Pâques qu'il a organisé la fin de semaine dernière avec les enfants. Elle avise que le Festival de mollusques cette année va débuter le 16 juillet et terminer le 24 juillet.

13. Questions du public (15 minutes max.)

Aucune question.

14. Levée de la réunion

22-57 : OSCAR LEBLANC

pour la levée de la réunion à 20h50.

ADOPTÉE